



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E88628

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/11/2003
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 10/03/2020
201 903

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TULLE

Siret : 450 763 420 00038

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 02 34467 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 2882317504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TOURNADRE SERGE SAS

10 CHEMIN DE LA SABLIÈRE
SAINT THOMAS
19110 BORT LES ORGUES

Téléphone : 05 55 96 05 74

Fax : 05 55 96 70 81

Portable : 06 08 96 70 81

Site Internet : <http://www.sergetournadre.com/>

E-mail : sarl.tournadre.serge@orange.fr

Responsabilité légale :
TOURNADRE SERGE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	26/05/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.